



BIENVENUE DANS LES ALPES MARITIMES !

Au nom de la section Solidaires Finances Publiques 06, nous te souhaitons la bienvenue dans le département des Alpes-Maritimes.

À travers ces quelques pages, tu découvriras l'ensemble de l'équipe locale qui est à ta disposition pour t'aider à résoudre les problèmes qui pourraient se poser lors de ton installation ou tout au long de ton séjour dans cette direction.

Si notre département a des avantages en matière climatique, le quotidien peut parfois être difficile (cherté de la vie, logement, transports, etc.).

Les sujets peuvent également être de nature professionnelle. En effet, notre direction n'est pas exonérée des problématiques rencontrées par l'ensemble de la DGFIP aujourd'hui.

Grâce à l'engagement de ses militants dans la défense collective et individuelle des agents, Solidaires Finances Publiques est la 1ère organisation syndicale de notre administration.

L'équipe locale est composée de militants qui animent la vie du syndicat tout au long de l'année. Ils organisent, avec le soutien des correspondants, la diffusion de la presse nationale et locale ainsi que l'activité du syndicat dans le département : réunions institutionnelles, visites de sites, HMI, dialogue social, interventions auprès de la direction...

Les militants élus lors des dernières élections professionnelles siègent au comité technique local (CTL), en CAPL et également dans les commissions de réformes.

Les membres du bureau représentent également le syndicat dans les autres instances représentatives des personnels (CHS-CT et CDAS).

Chaque agent dispose du droit d'assister, à raison d'une heure par mois, à une heure mensuelle d'information (HMI) syndicale et (cumulativement) à raison d'une heure par trimestre, à une heure trimestrielle d'information interministérielle (HT2I)

Tu trouveras ci-après les coordonnées des élus, des membres du bureau de section etc.

N'hésite pas à nous solliciter par l'intermédiaire du correspondant de ton site, par téléphone, ou encore sur notre BALF, si tu as la moindre interrogation.

Téléphone du local syndical : 04 92 09 45 88

Mail : solidairesfinancespubliques.ddfip06@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/060/>

Et une page facebook (carrément) : <https://www.facebook.com/pages/category/Labor-Union/Solidaires-Finances-Publiques-06-174850206667853/>

En espérant te rencontrer lors de nos futures visites de sites, nous te souhaitons une nouvelle fois une bonne installation.

Les co-secrétaires : Christophe CHOVEAU et Anne ROUZAUD



LES INSTANCES DE DÉFENSE DES AGENTS ET DES MISSIONS

LE COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL)

Le Comité Technique Local (CTL) est saisi de **tous les sujets concernant l'organisation du travail, le fonctionnement des services, les réformes de structures, les conditions de vie au travail, la formation professionnelle, la politique informatique du département etc.**
Il est également informé de l'activité annuelle de la direction et de la gestion des crédits.

Un CTL est institué auprès de chaque directeur local. La représentativité syndicale dans les CTL est issue des résultats des dernières élections professionnelles (décembre 2018).
Dans le département, Solidaires Finances Publiques dispose de **3 élus (et 3 suppléants)**.

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES (CAPL)

Depuis la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, les Commissions Administratives Paritaires (CAP) nationales et locales ont vu le champ de leurs compétences se restreindre.

Les CAP locales (CAPL) réunissaient les représentants des personnels élus et la parité administrative afin de trancher sur des décisions individuelles concernant un certain nombre d'actes de gestion (affectations locales, évaluations, tableaux d'avancement, classement sur les listes d'aptitude, refus de télétravail ou temps partiel etc...).

À compter de 2020, les CAP locales et nationales sur les mobilités et sur les promotions prenant effet en 2021 ont été supprimées.

Découlant directement de la loi du 6 août 2019, les « Lignes Directrices de Gestions » (LDG) ministérielles et directionnelles, qui remplaceront petit à petit les orientations générales relatives aux mutations et aux mobilités, sont néanmoins scrutées par les organisations syndicales lors des groupes de travail, dont le cycle se terminera à l'automne.

Solidaires Finances publiques a participé à tous ces GT et continuera de le faire, afin de peser dans le cadrage de ces LDG en rappelant son revendicatif.
Ce sera également le cas dans les GT sur les LDG concernant la carrière, dont le cycle débutera à l'automne.

Le législateur a cependant prévu la possibilité pour les représentants des personnels d'intervenir dans ce cadre et de peser fortement lorsque cela est nécessaire, pour accompagner et défendre les intérêts collectifs et individuels des agents, même si ce n'est pas dans les mêmes dispositions qu'auparavant.

Témoin cette année encore, le tour de force qui a obligé la Direction Générale à revoir l'ensemble du mouvement des mutations des contrôleurs.

En effet ce dernier avait été élaboré dans la plus grande opacité, de façon totalement arbitraire et sans utiliser de manière appropriée et optimisée les règles de gestion qui régissent encore la vie des agents, notamment en matière de priorités.

Notre action a eu pour effet d'obliger la DG à pousser plus loin le curseur pour les titulaires.

Comme quoi, même quand l'administration supprime les CAP pour nous mettre des bâtons dans les roues, nous réussissons malgré tout à faire valoir l'intérêt des agents.

Ainsi, même si les CAP ne sont plus compétentes en matière de mutation et de mobilité, et, à partir du 1er janvier 2021, en matière d'avancement et de promotion, **tu peux toujours te faire assister par Solidaires Finances Publiques pour déposer un recours en cas de non-satisfaction de tes demandes.**

Nous sommes là de A à Z : de l'élaboration de tes vœux de mutation, ou le décryptage de ton évaluation, jusqu'à ce que tu puisses épuiser tous les recours possibles.

Si les CAP restent toutefois compétentes, notamment en matière de recours d'évaluation, et le lieu privilégié pour l'examen des décisions individuelles défavorables aux agents (refus de titularisation, de formation ou de temps partiel, discipline, etc.), **nous pouvons aussi t'accompagner dans tes démarches afin de trouver des solutions dans le cadre d'audiences sollicitées auprès des directions locales ou nationales.**

Si tu rencontres le moindre problème, n'hésite pas à contacter les élus et militants locaux (ou nationaux) de Solidaires Finances Publiques. CAP ou pas, nous serons là !

LE COMITÉ D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHS-CT)

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT) gère un **budget spécifique, et débat des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail, mais également, en lien avec les CTL, des conditions de vie au travail.**

Le CHS-CT, comme le CDAS, est un organisme inter-directionnel (et interministériel dans certains départements).

Les représentants de Solidaires Finances Publiques y siègent au travers de la Fédération Solidaires aux Finances qui y détient : 2 sièges (+ 2 suppléants).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS)

Le Conseil Départemental d'Action Sociale (CDAS) **siège à titre consultatif sur les sujets relatifs à l'action sociale (médecine de prévention, restauration administrative, logements sociaux, arbre de Noël, etc....).**

Il développe des actions locales à vocation touristique ou culturelle, à travers le Budget d'Initiatives Locales (BIL).

Comme pour les CHS-CT, les représentants de Solidaires Finances Publiques siègent au CDAS au sein de **la Fédération Solidaires aux Finances qui y détient : 2 sièges (+ 2 suppléants).**



VOS ÉLUS SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES MARITIMES

CTL – Comité Technique Local

Titulaires :

- Christophe CHOVEAU	(CFP NICE CADEI – PCE NICE)	04 92 09 45 88
- Isabelle CARQUET	(CFP GRASSE – SPF)	04 93 40 58 18
- Brigitte FREDE	(CFP CANNES – PCRPSOCET)	04 93 90 45 47

Suppléants :

- Stéphanie ROBERT	(CFP NICE CADEI – SIE NICE CC)	04 92 09 45 15
- Yasser DJERIDI	(CFP NICE CADEI – SPF)	04 92 09 48 78
- Annie ARNAUD	(CFP NICE CADEI – SIE NICE CC)	04 92 09 46 98

CAPL 1 – Inspecteurs

- Titulaire : Dominique GRAZIANI	(NICE ACKERMANN – 9eme BDV)	04 89 08 99 33
- Suppléant : Nathalie MAHU	(DDFIP NICE DELILLE)	04 89 22 41 15

CAPL 2 – Contrôleurs

Titulaires :

- Brigitte FREDE	(CFP CANNES – PCRPSOCET)	04 93 90 45 47
- Yasser DJERIDI	(CFP NICE CADEI – SPF)	04 92 09 48 78

Suppléants :

- Stéphane ESTELLON	(TRESORERIE NICE MUNICIPALE)	04 97 13 31 70
- Nicolas EZZAHI	(CFP NICE CADEI – PRS)	

CAPL 3 – Agents

- Titulaire :	Sabrina MOY (CFP NICE CADEI – SIP NICE CC)	04 83 06 87 06
- Suppléante :	Virna FIORUCCI (CFP NICE CADEI – SDE)	04 92 09 47 16

CHS-CT

Titulaire :

- Anne ROUZAUD	(CFP NICE CADEI – PRS)	04 92 09 46 72
- Matthieu CRESTA	(CFP CAGNES SUR MER – SIE)	04 92 02 51 95

Suppléante :

- Stéphane ESTELLON	(TRESORERIE NICE MUNICIPALE)	04 97 13 31 70
- Nicolas EZZAHI	(CFP NICE CADEI – PRS)	

CDAS

Titulaire :

- Isabelle CARQUET	(CFP GRASSE – SPF)	04 93 40 58 18
- Brigitte FREDE	(CFP CANNES – PCRPSOCET)	04 93 90 45 47

Suppléante :

- Stéphanie ROBERT	(CFP NICE CADEI – SIE NICE CC)	04 92 09 45 15
- Anne ROUZAUD	(CFP NICE CADEI – PRS)	04 92 09 46 72



LES MEMBRES DU BUREAU DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES MARITIMES

CO-SECRETAIRES

Christophe CHOVEAU	(CFP NICE CADEI – PCE NICE)	04 92 09 45 88
Anne ROUZAUD	(CFP NICE CADEI – PRS)	04 92 09 46 72

SECRETAIRES ADJOINTES

Isabelle CARQUET	(CFP GRASSE – SPF)	04 93 40 58 18
Stéphanie ROBERT	(CFP NICE CADEI – SIE NICE CC)	04 92 09 45 15

TRÉSORIÈRE

Sabrina MOY	(CFP NICE CADEI – SIP NICE CC)	04 83 06 87 06
-------------	--------------------------------	----------------

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Anne ROUZAUD	(CFP NICE CADEI – PRS)	04 92 09 46 72
--------------	------------------------	----------------

MEMBRES DU BUREAU, MILITANTS ET CORRESPONDANTS LOCAUX

Brigitte FREDE	(CFP CANNES – PCRPP SOCET)	04 93 90 45 47
Yasser DJERIDI	(CFP NICE CADEI – SPF)	04 92 09 48 78
Stéphane ESTELLON	(TRESORERIE NICE MUNICIPALE)	04 97 13 31 70
Virna FIORUCCI	(CFP NICE CADEI – SDE)	04 92 09 47 16
Dominique GRAZIANI	(NICE ACKERMANN – 9eme BDV)	04 89 08 99 33
Matthieu CRESTA	(CFP CAGNES SUR MER – SIE)	04 92 02 51 95
Alexis IMBERT	(CFP NICE CADEI – SIP NICE CC)	04 83 06 87 11
Christophe OLIVIER	(CFP GRASSE – CDIF)	04 93 40 36 13
Rafael FARDOULIS	(CFP NICE CADEI – SIE NICE CC)	04 92 09 48 47
Berthe BIENVENUE	(CFP NICE CADEI – SIP NICE EO)	04 83 06 89 14
Cyril BENOIT	(CFP NICE CADEI – SIE NICE EP)	04 83 06 86 64
Alice JEAN-DE-DIEU	(DIRECTION DELILLE – CF)	04 92 17 76 45
Catherine VELEZ	(CFP VALBONNE – SIE)	04 97 15 54 44
Dominique FRICERO	(CFP NICE CADEI – PCRPP)	04 92 09 46 49
Maxime FERRIERE	(CFP THIERS – SIP NICE PAILLON)	04 83 06 16 06
Annie ARNAUD	(CFP NICE CADEI – SIE NICE CC)	04 92 09 46 98
Alexandrine VILLARD	(EDRA)	
Jean-Luc MARROT	(CFP VALBONNE – PCE)	
Nicolas EZZAHI	(CFP NICE CADEI - PRS)	
Sihame BENTALEB	(DDFIP DELILLE)	
Céline LAPLAGNE	(CFP CANNES – SIE CANNES)	